

Descriptif Technique

DuPont™ Corian® Solid Surface

en parement de façade ventilée

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Dimensions Standard des panneaux Corian® | Finition |  |
| * 760\*3658\*12 mm
* 1300\*3658\*12 mm
* 1500\*3658\*12 mm
* 760\*3658\*19 mm
 | * Mate
* Satinée
* Brillante
 | * Thermoformée
* Texturée
* Rainurée
 |
| Format de pose |  | Résistance au feu |
| * De taille inférieure à la dimension des panneaux standard

(ex :750\*3650 mm)* Assemblé, jusqu’à 5500x3500 mm
 |  | * Euroclass B-S1,d0
 |
| Couleurs standards |  |  |
| * Designer White
* Glacier White
* Cameo White
 | * Bisque
* Vanilla
 |  |

La prestation comprendra la fourniture et la pose de panneaux d'habillage extérieur d’épaisseur 12 mm, en matériau de synthèse composé au 2/3 d’une charge minérale en Tri hydrate d’Alumine (ATH) et à 1/3 d’une résine acrylique incluant le catalyseur et le colorant de type Corian®, de dimensions , de teinte , en finition mis en œuvre par insertion d’une fixation mécanique dans ce dernier, sur un réseau horizontal de rails en aluminium fixés à une ossature primaire, de chevrons bois ou de profilés métalliques solidarisés à la structure porteuse et bénéficiant de l'Avis Technique CSTB n° 2/16-1742 de la société Dupont de Nemours ou similaire. Le produit devra bénéficier d'un classement au choc Q4 suivant les normes P08.301 et P08.302 et aura un classement au feu B-S1,d0.

 **Mise en œuvre en partie courante**

La mise en œuvre du bardage rapporté devra être faite sur parois planes neuves ou préexistantes, en maçonnerie d'éléments (conforme au NF DTU 20.1) ou en béton (conforme au NF DTU 23.1).

Suivant le calepinage, l'entreprise de pose procédera à la pose de l’ossature aluminium verticale composée de profils en forme de T ou de L de section suffisante et d'équerres support reliées à la structure porteuse par chevillage.

Le choix des fixations devra être effectué en tenant compte des résultats d'essais d'arrachements réalisés sur chantier en conformité avec le cahier du CSTB n° 1661 livraison 211 datée de Juillet 1980. L'entreprise fournira une note de calcul concernant le dimensionnement de l'ossature et des fixations, ainsi qu'un plan de calepinage et de détail de traitement des points singuliers.

Les ossatures doivent respecter les règles édictées par le cahier du CSTB n° 3194 de février 2000 et son modificatif n° 3586 (ossature métal).
La fixation du panneau Corian® de parement, d’épaisseur 12 mm, en matériau de synthèse composé au 2/3 d’une charge minérale en Tri hydrate d’Alumine (ATH) et à 1/3 d’une résine acrylique incluant le catalyseur et le colorant en classement alimentaire (type CORIAN®) se fera de façon invisible, sur une ossature aluminium horizontale. Sur l’arrière des panneaux Corian®, les agrafes sont fixées à l’aide d’inserts de la société Keil. Sera exclue toute fixation par percement puis rebouchage, sauf aux points singuliers.
Cette ossature horizontale sera fixée à l'ossature verticale par rivetage ou par vissage selon les recommandations du cahier 3194 du CSTB.
Les joints entre panneaux devront prendre en compte la dilatation du matériau (3mm/m). Ces joints pourront être ouverts, ou à recouvrements.
Un vide d'air (lame d’air) d'une valeur minimale de 2cm doit être matérialisée entre la face arrière du rail et l'isolant non hydrophile, permettant une libre circulation de l'air.

 **Mise en œuvre sur COB**

Pose sur Constructions à Ossature Bois (COB) conformes au NF DTU 31.2 et à l’avis technique 2/16-1742.

Les panneaux DuPont Corian® EC seront fixés à l’aide des agrafes et des inserts Keils sur des rails horizontaux, sur l’ossature COB composée de chevrons ayant un entraxe de 645 mm maximum.

Un contre lattage en contreplaqué NF extérieur CTB-X l 50 x 20 est implanté au droit des montants de la COB, afin de réserver une lame d’air de 20 mm minimum entre le panneau extérieur de la COB et le dos du rail.

Le contre lattage est fixé à l’aide de vis à bois conforme au NF DTU 31.2 de dimension 5x50mm.

La pose des rails horizontaux se fera directement sur le contre lattage à l’aide du tirefond ou de vis (ETANCO de Réf. DIN 571 TH ZN ou similaire) de diamètre 8 x L mm en fonction de l’épaisseur des chevrons, de longueur 80 à 200 mm, et avec un minimum d’ancrage de 50 mm.

La résistance caractéristique à l’arrachement selon la NF P30-310 du tirefond pour un support en sapin de 450 kg m3 est de Pk= 615 DaN pour un ancrage de 50 mm.

L’ossature est fractionnée à chaque plancher.

Le pontage des jonctions entre montants successifs par les panneaux Corian® est exclu.

Un pare-pluie de type TYVEK® DuPont ou équivalent conforme au NF DTU 31.2 sera disposé sur la face extérieure de la paroi de COB, sous les tasseaux verticaux.

**Traitement des points singuliers :**

### Angles

Les angles saillants ou rentrants sont réalisés Corian® de plusieurs manières possibles : bord à bord, à recouvrement, en retour collé de 100 mm max, thermoformé.

### Détail en partie basse : départ

En partie basse, il est nécessaire de démarrer avec un profilé métallique en forme d'équerre, fixé à la paroi verticale ayant pour effet la protection des différents éléments constituant le bardage et permettant l'évacuation de l'eau.

### Détail en partie haute : arrivée

En partie haute, le panneau Corian® doit être protégé par une bavette étanche venant en recouvrement du dernier panneau.

Cette bavette pourra être en profilé métallique ou en Corian®

### Traitement des ouvertures

Linteaux et tableaux : Ils doivent être réalisés par des capotages métalliques qui s'insèrent dans l'ossature métallique de l'ouvrage. Une adaptation du capotage avec l'ossature supportant le Corian® est à prévoir.
Ces capotages pourront également être réalisés en Corian® via collage avec un retour collé de 100 mm maximum.

### Appuis

Le traitement de l'appui s'effectue à l'aide d'une bavette métallique ou par l’intermédiaire d’un assemblage en Corian®